

BUDGET PRIMITIF 2022

Budgets principal et annexes



RAPPORT DE PRESENTATION

Séance du conseil municipal du 03 février 2022

Préambule

Les projets de budgets primitifs 2022 s'inscrivent dans le cycle annuel budgétaire de l'année : ils ont été précédés par le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 10 décembre 2021 et seront suivis de décisions modificatives inscrites à l'ordre du jour de prochains conseils municipaux.

Les projets de budgets 2022 du budget principal et des budgets annexes (régie d'exploitation de l'Elispace, lotissement Longue Haie, et lotissement Agel) sont soumis aujourd'hui à l'assemblée délibérante.

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal de l'instruction comptable et budgétaire M14. Il a été joint dans sa version initiale au dossier remis aux membres de la commission générale, puis dans sa version actuelle aux membres du conseil municipal. La mise à disposition du public du rapport de présentation et des maquettes budgétaires s'effectue, au choix des personnes intéressées, soit par :

- consultation sur le site internet de la Ville ⁽¹⁾
- consultation sur place au service des finances de la Ville (3e étage de l'hôtel de Ville),
- envoi dématérialisé via internet sur simple demande formulée à l'adresse finances@beauvais.fr
- envoi par courrier postal sur demande écrite et moyennant le paiement des photocopies (tarif fixé par le conseil municipal à 0,18 € par page et susceptible d'être modifié).

Pour ce qui concerne les élus municipaux, les maquettes budgétaires ont été insérées au dossier du conseil municipal qui est transmis dans les délais légaux prévus à l'article L2121-12 du CGCT.

Concernant les ratios prévus à l'article R2313-1 du CGCT, ils sont insérés dans la maquette budgétaire et dans le présent rapport de présentation. Leur communication au public s'effectue via cette dernière insertion puisque le présent rapport est mis en ligne sur le site internet de la ville ⁽¹⁾

Précisons que le rapport de présentation qui suit fait état de comparaisons avec la moyenne de la strate démographique qui regroupe les communes de 50.000 à 100.000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (données des CA 2020).

⁽¹⁾ <http://www.beauvais.fr>, rubrique « économie-emploi / budget de la Ville ».

SOMMAIRE

I) BUDGET PRINCIPAL	4
A) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	4
1) <i>Les recettes de fonctionnement</i>	4
(a) Chapitre 73 - Impôts et taxes	4
(b) Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	6
(c) Les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement	8
2) <i>Les dépenses de fonctionnement</i>	9
(a) Chapitre 011 – Charges à caractère général.....	9
(b) Chapitre 012 – Charges de personnel	10
(c) Chapitre 014 – Atténuation de produits.....	11
(d) Chapitre 65 – Charges de gestion courante	11
(e) Chapitre 66 – Charges financières	12
(f) Les autres chapitres budgétaires des dépenses de fonctionnement	13
B) LA SECTION D'INVESTISSEMENT	13
1) <i>Les ressources d'investissement</i>	13
(a) Chapitre 10 – Dotations et fonds propres	14
(b) Chapitre 13 – Subventions d'investissement	14
(c) Chapitre 16 – Emprunts.....	15
(d) Les autres chapitres budgétaires des ressources d'investissement	15
2) <i>Les dépenses d'investissement</i>	15
(a) Chapitre 16 Emprunts et assimilés	16
(b) Chapitres 20 à 23 Immobilisations et opérations d'équipement	16
(c) Les autres chapitres budgétaires des emplois d'investissement.....	17
C) RATIOS DEFINIS A L'ARTICLE R2313-1 DU CGCT	18
D) REPARTITION SUR 100 EUROS DU BUDGET PRIMITIF	21
II) BUDGETS ANNEXES	22
A) REGIE D'EXPLOITATION DE L'ELISPACE	22
B) BUDGET LOTISSEMENT LONGUE HAIE	23
C) BUDGET LOTISSEMENT AGEL.....	24

I) Budget principal

Le présent budget s'appuie sur les orientations budgétaires présentées au conseil municipal et définies dans le rapport d'orientations budgétaires du 10 décembre dernier.

Le budget primitif de la Ville (investissement + fonctionnement) totalise 125,18M€ contre 120,08M€ au BP 2021, soit un montant en augmentation de 5,1M€.

A) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement atteint 87,43M€ (représentant 69,8% du budget global, contre 71,20% au BP 2021), en augmentation de +2,26% par rapport au BP 2021.

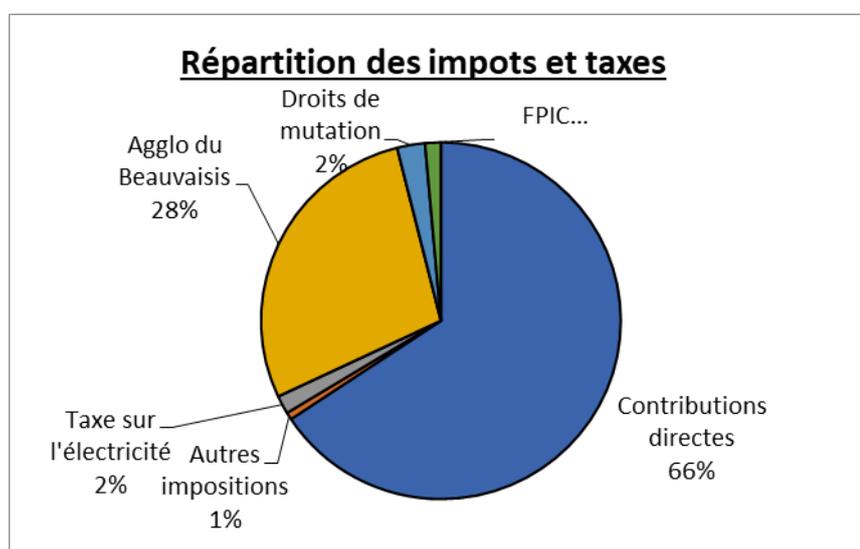
1) Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement		CA 2019	CA 2020	BP 2021	BP 2022	BP22/BP21
013	Atténuation de charges	604 733	768 029	413 000	526 000	27,36%
70	Produits des services	5 230 632	4 006 991	5 512 963	4 985 037	-9,58%
73	Impôts et taxes	59 967 435	59 892 805	59 525 229	59 976 980	0,76%
74	Dotations subv et participations	18 473 117	18 597 655	18 730 142	20 582 987	9,89%
75	Autres produits de gestion courante	705 020	645 958	758 044	602 034	-20,58%
76	Produits financiers	117	2	10	10	0,00%
77	Produits exceptionnels	331 916	118 844	18 100	154 100	751,38%
042	Opérat° ordre transfert entre sections	188 247	283 113	543 200	603 200	11,05%
Total recettes de fonctionnement		85 501 217	84 313 397	85 500 688	87 430 348	2,26%

Hors affectation du 002

Chapitre 73 - Impôts et taxes

Ce chapitre budgétaire totalise 59,97M€, et représente à lui seul 69 % des recettes réelles de fonctionnement contre 70 % au BP 2021. Il est composé des principaux éléments suivants :



bAI

1. Contributions directes

Les contributions directes représentent 66 % des impôts et taxes (chapitre 73) et totalisent un produit fiscal attendu de 39,3 M€ (pour mémoire, 39,293 M€ ont été encaissés en 2021, rôles supplémentaires compris). La prévision intègre l'évolution forfaitaire des bases d'imposition de 3,4% et les variations physiques connues à ce jour.

Rappel Orientation ROB 2022 :

Non augmentation des taux communaux pour la 12^{ème} année consécutive, soit pour la taxe d'habitation (16,60%)¹, la taxe foncière sur le bâti (35,66 % pour le taux communal + 21.54% pour le taux du département revenant à la Ville pour compenser la suppression de la taxe d'habitation) et la taxe foncière sur le non bâti (68,56%).

Si les taux arrêtés par la ville ne changent pas, les produits issus de la fiscalité locale des ménages devraient quant à eux progresser sous l'effet de l'augmentation des bases de valeurs locatives due à l'inflation (+3.4%) et de la réforme fiscale. En compensation de la suppression de la taxe d'habitation, les communes vont percevoir la part départementale de taxe sur le foncier bâti (TFPB (et si besoin d'un abondement de l'Etat)).

S'agissant des taux, les deux conséquences majeures sont :

- pas de vote de taux obligatoire de taxe d'habitation en 2022 (comme en 2020 et 2021)
- le taux de référence de TFPB 2022 sera l'addition du taux communal de TFPB 2020 et du taux départemental de TFPB 2020 (21,54%). Ce taux de référence est le taux de maintien de la pression fiscale. Autrement dit, c'est celui qu'il faudra voter a minima pour maintenir le produit fiscal.

2. Les dotations versées par la communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB)

Les dotations allouées par l'Agglomération du Beauvaisis à la Ville de Beauvais représentent 28,4% du chapitre 73, et sont quasi stables sur ces dernières années :

Dotations Agglomération du Beauvaisis	2018	2019	2020	2021	2022
Attribution de compensation	16 818 261	16 723 550	16 723 550	16 723 550	16 723 550
Dotation de solidarité communautaire	115 000	115 000	106 000	106 000	105 230

3. Autres éléments remarquables

A noter l'évolution du Fonds de Péréquation intercommunal et communal (FPIC) qui passe en prévision de 798k€ à 850k€ (839k€ encaissés en 2021).

Les taxes additionnelles aux droits de mutations sont réactualisées pour 2022 à 1,5 M€ contre 1,2M€ prévus au BP 2021 (au final 1,7 perçus en 2021).

Le produit de la taxe sur l'électricité est estimé à 1M€ et stable par rapport à 2021.

¹ Pour les résidences secondaires

Sur la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE), est appliquée une légère baisse de prévision (-10%), pour tenir compte de mise en application du règlement local de publicité qui limite la superficie des panneaux publicitaires à 8 m² et entraîne le retrait de panneaux non conformes (soit une inscription finale de 295k€).

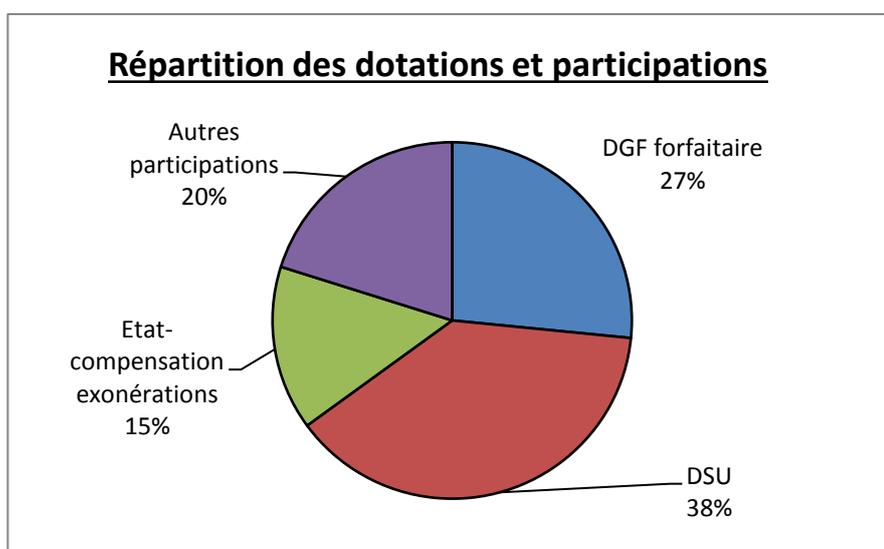
L'estimation des recettes des droits de place est prudemment relevée à 98k (contre 68k€ en 2021) et encore en dessous du niveau d'avant crise sanitaire (142k€ perçus en 2019).

Les prévisions concernant les taxes funéraires inscrites au BP 2021 ne sont pas reconduites car ces taxes ont été supprimées par la loi de finances 2021.

Les autres impôts et taxes n'appellent pas d'observation particulière.

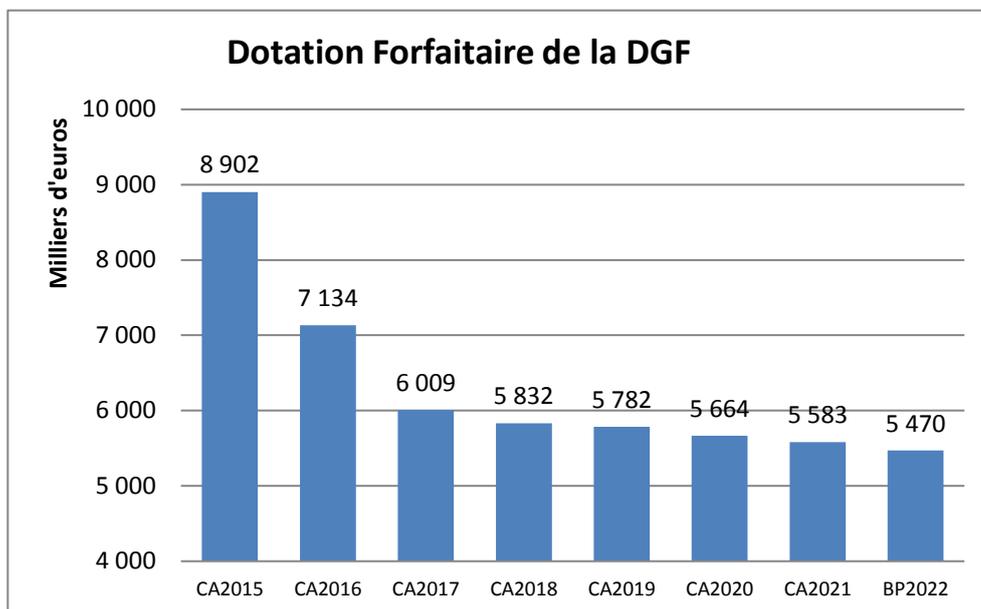
Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations

Ce chapitre budgétaire totalise 20,58 M€ contre 18,73 M€ au BP 2021, et représente 27 % des recettes réelles de fonctionnement. Il est composé des principaux éléments suivants :



1. Dotation forfaitaire

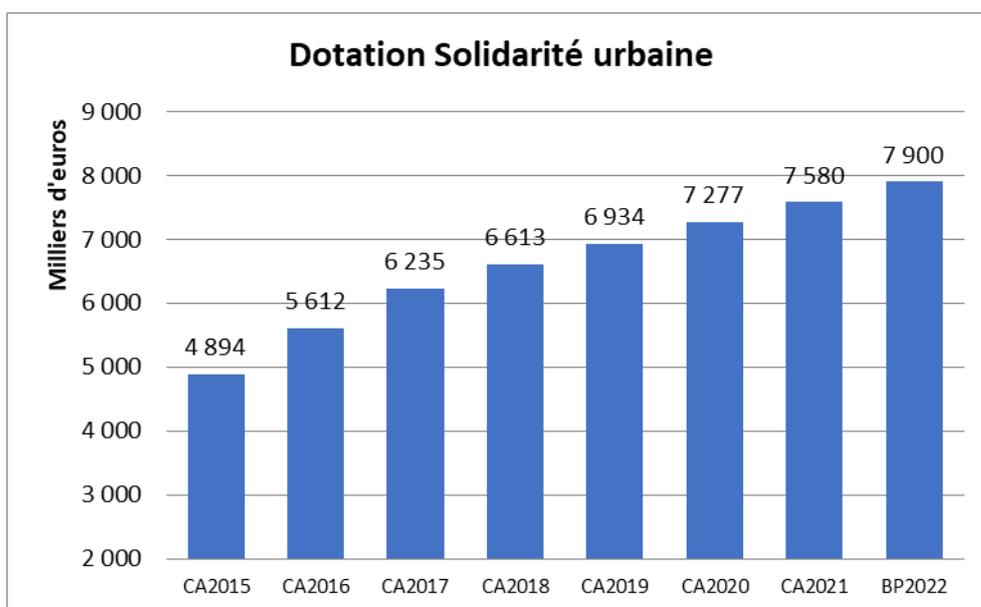
Le principal concours financier de l'État est la dotation forfaitaire dont l'évolution est la suivante :



L'hypothèse retenue pour 2021 est une baisse de -2% du montant attribué pour 2021 (soit une inscription de 5,47M€).

2. Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS)

Le deuxième principal concours financier de l'État est la DSUCS. Ce concours a progressé de la manière suivante ces dernières années :



Cette dotation est versée par l'Etat aux villes de plus de 10 000 habitants en fonction d'un classement établi sur la base d'un indice synthétique qui tient compte du potentiel financier, du revenu moyen des habitants, du nombre de bénéficiaires d'aides au logement et du pourcentage de logements sociaux.

Rappelons que depuis 2012, le classement de Beauvais issu de cet indice synthétique a un impact sur le montant de la contribution au FPIC (exonération).

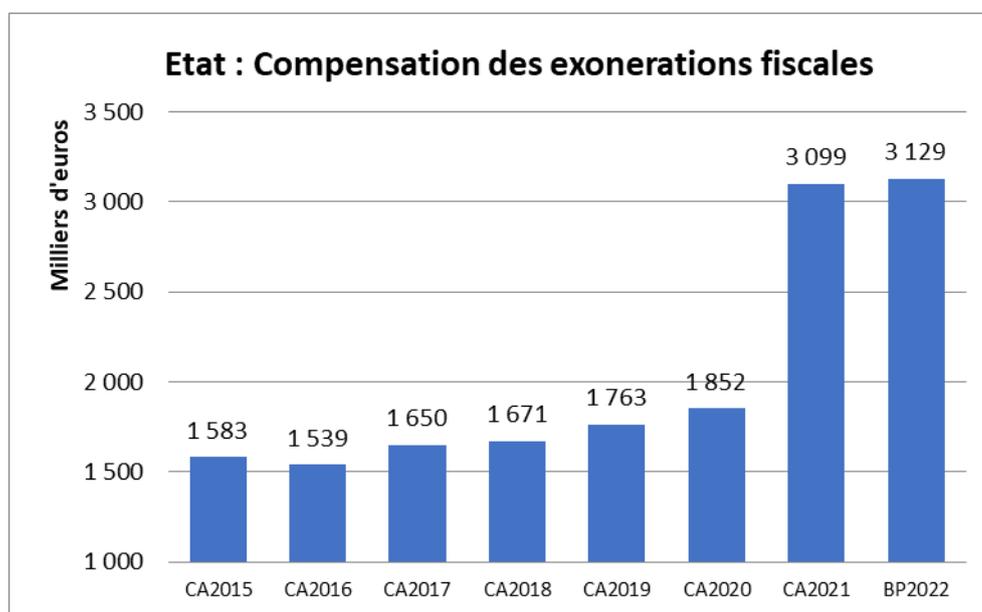
Il est prévu une augmentation de +4% de cette dotation pour 2022 et une inscription finale de 7,9M€.

3. Les dotations de compensation d'exonérations de l'État

Ces dotations sont versées aux collectivités locales pour compenser :

- les exonérations accordées par l'État aux contribuables en matière de taxe professionnelle, taxe d'habitation dont celle sur les logements vacants, foncier bâti ou non bâti
- et depuis la réforme fiscale de 2021 la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Désormais, les communes perçoivent la part départementale de la taxe sur le foncier bâti.

L'évolution anticipée est la suivante :



A noter que la hausse visible en 2022 est contrebalancée cette même année par une diminution de montant sensiblement identique du produit des impôts locaux, hors revalorisation des bases locatives du fait de l'inflation.

Les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement

Le chapitre 70 « produits des services » qui totalise 4,98 M€ contre 5,51 M€ au BP 2021 est en baisse de -9.6 % (-528k€). Les variations principales sont les suivantes :

- Baisse de -453k€ des recettes du service Archéologique directement liée au nombre et volume des chantiers effectués par ce service. Ainsi, la subvention versée par la DRAC au titre des redevances d'archéologie préventive dépend des diagnostics réalisés et rapports d'exécution rendus l'année précédente. Par ailleurs, les recettes de fouilles proprement dites correspondent à la refacturation aux opérateurs privés ou publics des chantiers de fouilles réalisés.
- Baisse de -64k€ des recettes de vente de bois (coupe de bois exceptionnelle en 2021 dans le Bois Brulet).
- Réajustement à la baisse de quelques redevances perçues auprès des usagers : -20k€ piscine Bellier / -27k€ Accueils de loisirs / -20k€ Plan d'eau / -10k€ Féeries
- Encaissement de droits d'occupation du domaine public auprès des usagers

(entreprises ou particuliers) bénéficiant d'une autorisation d'empiètement pour leurs travaux (produit attendu de 20k€)

Le chapitre 75 qui atteint 0,60M € contre 0,76M€ au BP 2021 enregistre une baisse de -156k€ principalement en lien avec la fin de la location temporaire du stade Brisson au FC Chambly (-100k€), et la réimputation au chapitre 70 des charges locatives à payer par les gardiens logés (44k€).

Le chapitre 013 se voit réajuster de +113k€ compte tenu du niveau des années passées des remboursements effectués par GrasSavoie (assurance du personnel souscrite par la Ville). Ce chapitre enregistre également les aides versées pour les contrats aidés, et les remboursements de salaire CPAM.

Le chapitre 77 « produits exceptionnels » prévoit une recette exceptionnelle de 130k€ correspondant au remboursement par l'assurance des dégâts causés par l'orage du 21 juin dernier.

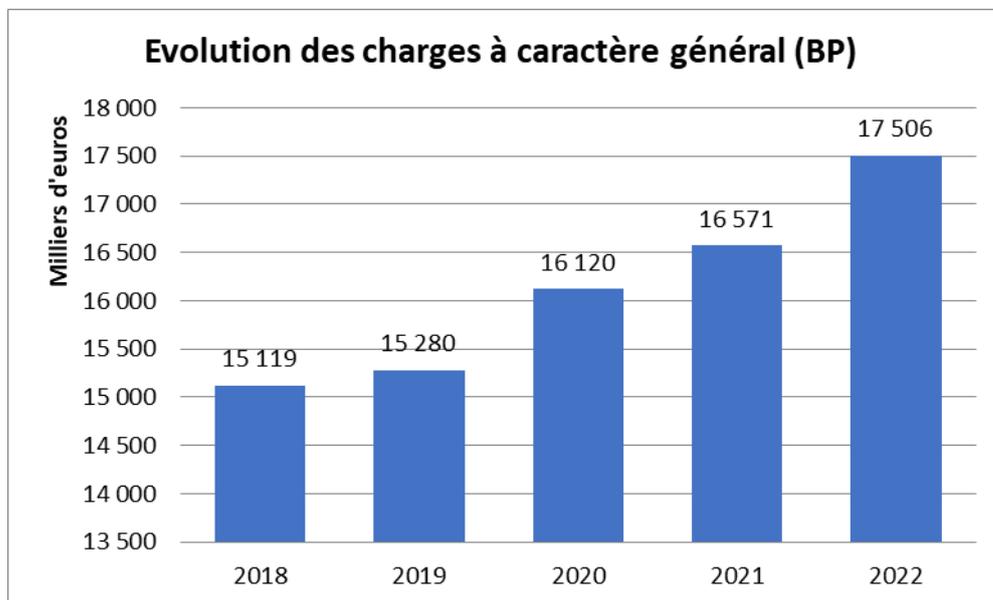
Le chapitre 042 qui correspond aux mouvements d'ordre entre section, enregistre chaque année les amortissements des subventions d'équipement perçues (343k€), et prévoit une prévision de 260k€ d'affectation en section d'investissement sur différents travaux réalisés par le personnel communal dont les fournitures ont été payées en section de fonctionnement (permettant d'ouvrir droit au FCTVA).

1) Les dépenses de fonctionnement

Depense de fonctionnement		CA 2019	CA 2020	BP 2021	BP 2022	BP22/BP21
011	Charges à caractère général	14 212 205	14 320 678	16 571 213	17 506 436	5,64%
012	Charges de personnel et frais assimilés	45 361 660	45 267 899	46 578 959	48 221 669	3,53%
014	Atténuation de produits	1 683	356	3 500	3 500	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	9 462 606	9 743 779	9 884 647	9 960 095	0,76%
66	Charges financières	1 214 784	1 061 923	1 440 000	800 000	-44,44%
67	Charges exceptionnelles	45 145	73 980	175 400	126 500	-27,88%
68	Dotations provisions semi-budgétaires			80 000	80 000	0,00%
023	Virement à la section d'investissement			5 235 635	4 882 148	-6,75%
042	Opérat° ordre transfert entre sections	4 911 040	5 329 204	5 531 334	5 850 000	5,76%
Total depenses de fonctionnement		75 209 124	75 797 819	85 500 688	87 430 348	2,26%

Chapitre 011 – Charges à caractère général

Les charges à caractère général totalisent 17,5 M€ et les inscriptions budgétaires ont varié ces dernières années de la manière suivante :



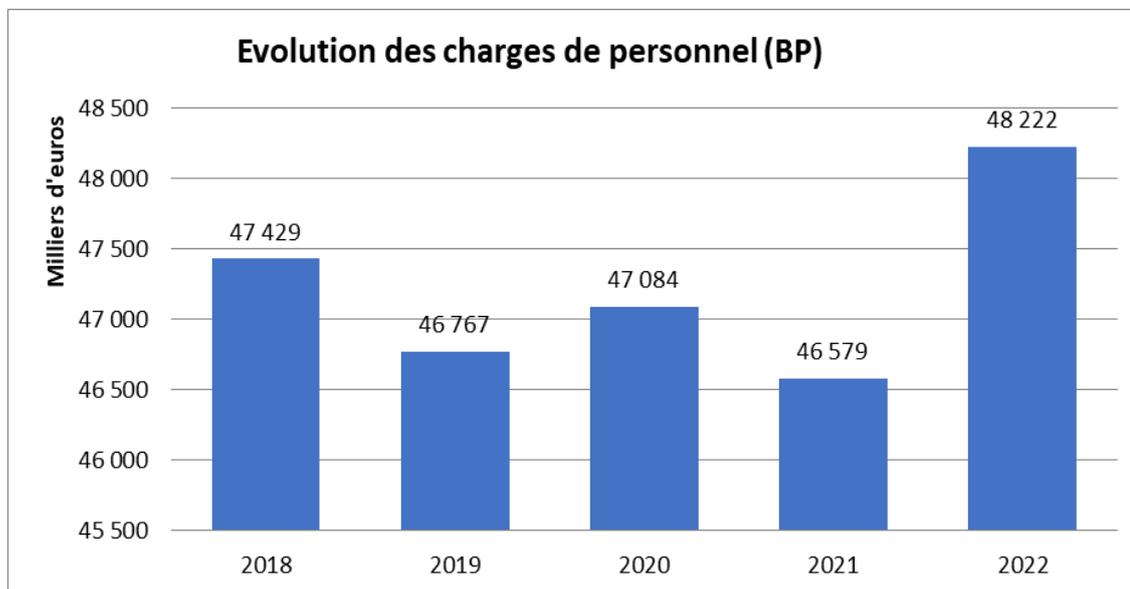
Nb : données issues des budgets primitifs

Ce chapitre enregistre un total de 17,5M€ en progression de +935k€ (+5,6%) par rapport au BP 2021. On peut relever les variations suivantes :

- Hausse de +372k€ des prestations de services comptes 6042 et 611, essentiellement due à la reprise progressive des animations et événements qui avaient été suspendus en raison de la crise sanitaire
- + 235 k€ pour les fluides (eau, électricité, gaz..) compte tenu du niveau des dépenses mandatées en 2021 et des hausses de tarifs
- + 91k€ de hausse pour l'achat de denrées alimentaires par l'UPC correspondant à la fourniture de petits déjeuners bio (+49k€) et à l'augmentation de la part bio dans l'alimentation des enfants (pain bio) (alimentation classique -82k€/ alimentation bio +125k)
- +134k€ de fournitures de petit équipement, dont un crédit de 100k€ réservé pour l'amélioration de l'accessibilité des équipements municipaux.
- +220k€ de dépenses d'entretien et réparations sur terrains et bâtiments, dont 111k€ de remise en état du miroir d'eau après l'orage du 21 juin dernier, et 142k€ de travaux d'élagage ne pouvant être exécutés par la régie espaces verts en raison de difficultés de recrutement
- Enveloppe de 85k€ gérée par la Direction des ressources Humaines au titre des dépenses liées à la crise sanitaire

Chapitre 012 – Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent 48,22M€ et ont évolué ces dernières années de la manière suivante :



Nb : données issues des budgets primitifs

Pour rappel, les crédits de l'exercice dernier avaient été en baisse de -505k€ pour tenir compte du niveau de réalisation des exercices précédents et de l'annulation des manifestations en raison du contexte sanitaire.

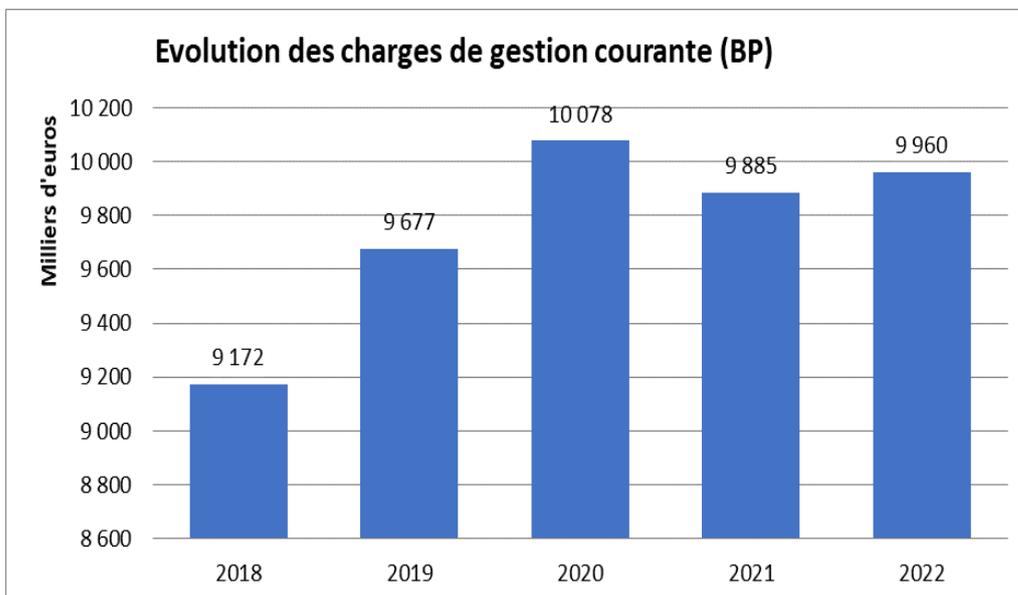
Pour 2022, ces crédits sont en hausse de +3,53% (+1,64M€) du fait d'une reprise des activités envisagée, de nouveaux recrutements de personnel, et de la prise en compte des éléments imposés (avancements GVT, PPCR, revalorisation grilles indiciaires cat C, augmentation du SMIC, etc...)

Chapitre 014 – Atténuation de produits

Ce chapitre budgétaire concerne des remboursements de fiscalité (par exemple dégrèvements en faveur des jeunes agriculteurs) à hauteur de 3.500 euros.

Chapitre 65 – Charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante totalisent 9,96 M€, en diminution de +75k€ par rapport au BP 2021

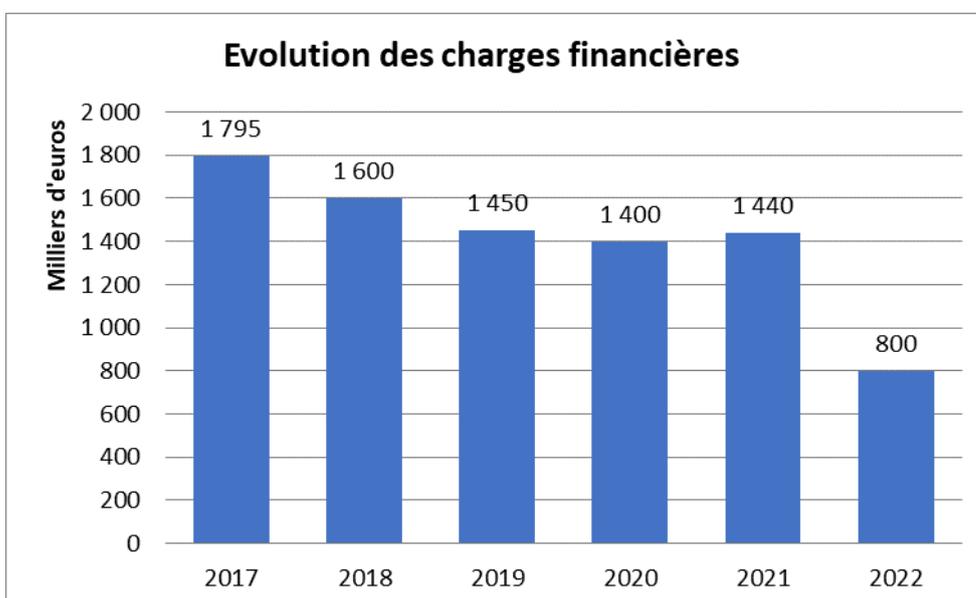


Les principales évolutions sont les suivantes :

- subvention du CCAS inchangée et fixée à 3,1M€ compte tenu de nouveau de l'absence du banquet des aînés en raison du contexte sanitaire
- +53k€ cotisations et indemnités élus en raison d'une prévision insuffisante sur 2021
- baisse globale de -67k€ de subventions aux associations sur un total de 3,98M€, impactant les crèches associatives pour -100k€ en prévision d'un nouvel examen de leurs besoins après analyse des bilans comptables et encaissement des aides attribuées pendant la crise sanitaire. Ces crédits pourront être réajustés au budget supplémentaire si nécessaire.
- prise en charge du déficit des budgets annexes : versement d'une subvention d'équilibre de 492k€ pour le budget Elispace et de 925k€ pour le budget Lotissement Agel (avec pour objectif l'équilibre et la clôture de ce budget pour 2022 ou 2023)

Chapitre 66 – Charges financières

Les charges financières budgétées totalisent 0,80M€ contre 1,44M€ au BP 2021, et concernent uniquement les intérêts de la dette estimés en fonction des tableaux d'amortissement des emprunts souscrits et à venir. Les crédits liés aux frais financiers divers ne sont pas reconduits en 2022 car non utilisés (lignes de trésorerie et frais de renégociation).



Les autres chapitres budgétaires des dépenses de fonctionnement

Le chapitre 67 des « charges exceptionnelles » atteint cette année 126,5k€ contre 175,4k€ en 2021, et intègre :

- des crédits nécessaires à l'annulation de titres de recettes sur exercice clos (44k€)
- les crédits nécessaires aux différentes remises de prix à des particuliers lors des concours organisés par la Ville (23k€), les attributions de bourses aux bénéficiaires du permis citoyen (28k€) et celles versées dans le cadre des bourses aux initiatives citoyennes (20k€) .

Chapitre 68 : Une enveloppe de 80k€ est consacrée au titre des provisions semi-budgétaires, par exemple provision pour risques à l'occasion de litiges, provisions pour dépréciation des actifs circulant en prévision des impayés, etc..

Chapitre 042 : Un montant total de 5,85M€ est dévolu aux dotations aux amortissements contre 5,53M€ en 2021, montant en hausse par rapport à 2021 et conforme à l'évolution de nos plans d'amortissement.

Quant au virement en faveur de la section d'investissement, il atteint quant à lui 4,882M€ en 2022 contre 5,235M€ en 2021, en baisse de -6,7% .

B) La section d'investissement

La section d'investissement du budget primitif 2022, en hausse de +9,17%, atteint 37,75M€ contre 34,58M€ en 2021 et représente 30,2% du budget global.

1) Les ressources d'investissement

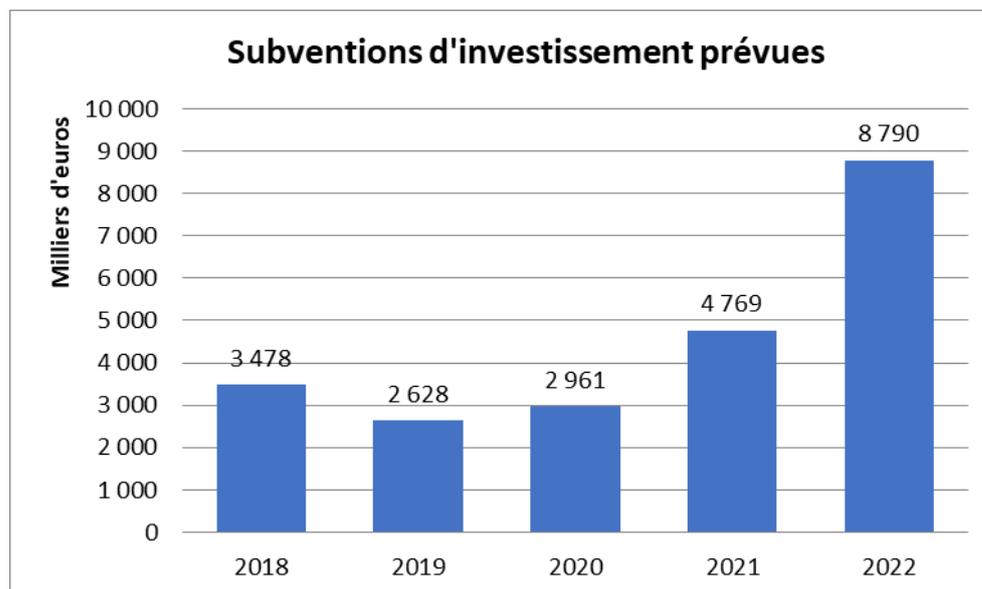
Recettes d'Investissement		CA 2020	BP 2021	BP 2022	BP22/BP21
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	276 275	2 050 000	1 800 000	-12,20%
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 660 355	4 768 500	8 789 565	84,33%
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 213 789	16 441 760	15 050 000	-8,46%
165	Dépôts et cautionnements reçus	8 191	10 010	9 000	-10,09%
20-23	Recettes d'équipement	158 332			
27	Rembrst de prêts			30 000	
45	Opérations pour compte de tiers		30 000	60 000	100,00%
1068	Excédents de fonct capitalisés	10 658 694			
024	Produits des cessions d'immobilisations			682 000	
021	Virement de la sect° de fonctionnement		5 235 635	4 882 148	-6,75%
040	Opérat° ordre transfert entre sections	5 329 204	5 444 334	5 850 000	7,45%
041	Opérations patrimoniales	817 399	600 000	600 000	0,00%
Total recettes d'investissement		30 122 241	34 580 239	37 752 713	9,17%

Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

Ce chapitre totalise 1,8M€ en 2022 et se décompose en :

- 1,5 M€ au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA). Cette prévision est établie en tenant compte du taux du FCTVA pour les dépenses éligibles réalisées en 2021.
- 300 k€ de taxe d'aménagement (TA), prévision identique à celle de l'exercice précédent.

Chapitre 13 – Subventions d'investissement



Le niveau particulièrement élevé des subventions d'investissement budgétées ici est à rapprocher du programme général d'investissement développé plus loin, et plus spécifiquement cette année dépend des avances NPNRU versées dès le démarrage des travaux.

Les 8,59 M€ de subventions à percevoir (Etat 7,85M€ / Région 245k€ / Dépt 323k€ / Fds européens 30k€ / CAF 140k€), sont soit calculées en proportion des dépenses inscrites au présent budget, puis ajustées au vu des avances déjà perçues, ou bien font suite au recensement des avances à percevoir. Elles comprennent notamment :

- Programme NPNRU : subventions ANRU 4,46M€ (avances et acomptes) + 1,215M€ de complément de l'Etat (DPV et DSIL)
- Salle de fêtes Elispace : 939k€ (Etat/Dept)
- Pistes cyclables et équipements : 304k€ (Etat/Région)
- Piscine Bellier : 300k€ (Etat/Dépt)
- ALSH Ribambelle : 289k€ (Etat/Dept/CAF)
- Rénovation du Centre technique municipal : 189k€ (Etat)
- Salle d'armes Wiart : 160k€ (Etat/Dépt)
- Espace vert Cœur de ville : 133k€ (Etat)
- Quadrilatère : 145k€ (Etat)
- Maison du personnel : 200k€ (Etat)
- Diagnostic sanitaire des églises : 120k€ (Etat/DRAC)
- Local associatif St Jean : 144k€

A noter également 200k€ au titre du reversement par l'Etat du produit des amendes de police relatives à la circulation routière.

Chapitre 16 – Emprunts

S'agissant de l'emprunt d'équilibre, le montant retenu dans le cadre du budget primitif est de 15,05M€, en baisse de -1,39M€ par rapport au BP 2021, évolution directement liée au montant exceptionnel cette année des subventions d'investissement.

Comme chaque année, ce montant constitue une enveloppe maximale dont le niveau effectif sera revu à la baisse pour tenir compte de l'affectation des résultats 2021 et du niveau effectif des réalisations budgétaires.

Les autres chapitres budgétaires des ressources d'investissement

Hormis le prélèvement sur la section de fonctionnement et les mouvements d'ordre des dotations aux amortissements déjà évoqués qui constituent des recettes d'investissement, on trouve :

Chapitre 041 : mouvements d'ordre à l'intérieur de la section pour 600k€ (montant identique en dépenses et recettes) devant permettre la réimputation sur comptes définitifs des avances consenties dans le cadre des marchés publics.

Chapitre 024 : produit des cessions d'immobilisations estimées à 682k€ (1 appartement/ 2 maisons/ 1 commerce).

2) Les dépenses d'investissement

Dépense d'Investissement		CA 2020	BP 2021	BP 2022	BP22/BP21
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	455 521	1 068 750	1 115 240	4,17%
204	Subventions d'équipement versées	4 167	750 533	709 433	-5,79%
21	Immobilisations corporelles	8 803 272	11 137 799	14 119 979	21,12%
23	Immobilisations en cours	6 114 109	7 910 220	2 517 000	-214,27%
	Opérations d'équipement	322 383	3 758 677	10 302 242	63,52%
	--Total des dépenses d'équipement --	15 699 451	24 625 979	28 763 894	14,39%
10	Dotations, fonds divers et réserves	46 315	17 050	3 619	-371,12%
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	7 565 776	8 411 000	7 624 000	-10,32%
26	Participations et créances rattachées		98 000	98 000	0,00%
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues		255 000		
45	Opérations pour compte de tiers		30 000	60 000	50,00%
	--Total des dépenses financières --	7 612 091	8 811 050	7 785 619	-13,17%
040	Opérat° ordre transfert entre sections	283 113	543 200	603 200	9,95%
041	Opérations patrimoniales	817 399	600 000	600 000	0,00%
	Total dépenses d'investissement	24 412 054	34 580 229	37 752 713	8,40%

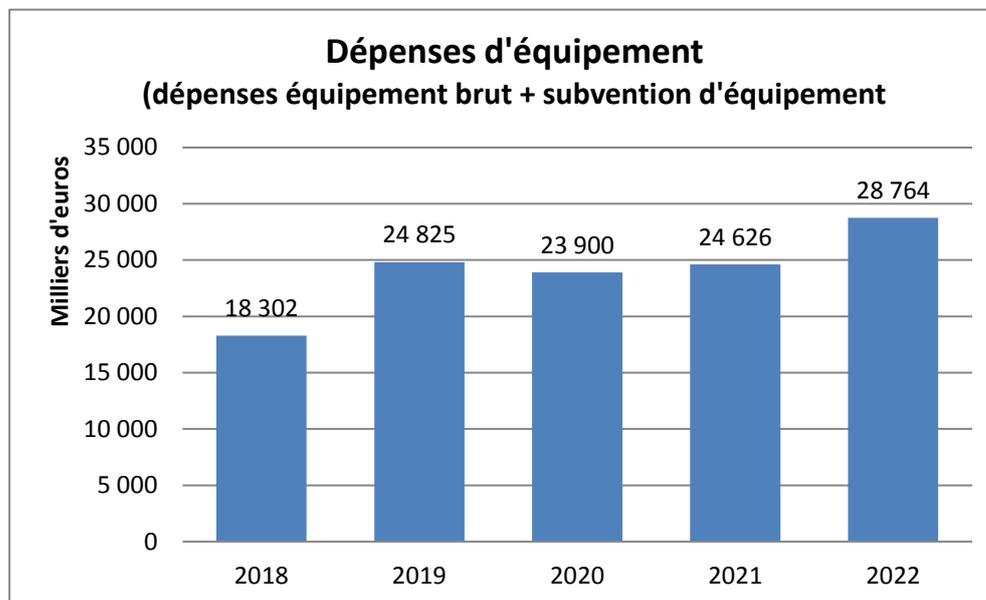
Hors affectation du 001

Chapitre 16 Emprunts et assimilés

La dernière simulation issue de Finance active aboutit à un remboursement en capital des emprunts en 2022 de 7,58M€ (contre 7,37M€ au 01/01/2021).

Chapitres 20 à 23 Immobilisations et opérations d'équipement

Ces chapitres totalisent 28,76M€ contre 24,63M€ inscrits au BP 2021, en hausse de +14,3%.



Le tableau qui suit reprend les autorisations de programmes (AP) et crédits de paiement (CP) tels que figurant dans la délibération de ce jour d'actualisation des AP/CP :

No AP	Libellé	Montant des AP			Montant des CP		
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2022 (BP)	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs (cumul au 31/12/21)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2022 (BP)	Restes à financer (exercices au-delà de 2022)
49	<i>Plan de rénovation des écoles<2021</i>	3 100 000		3 100 000	2 765 244,43		-terminé-
50	<i>Plan de réhabilitation des gymnases<2021</i>	2 070 000		2 070 000	1 616 481,00		-terminé-
51	<i>Plan de rénovation des Accueils de Loisirs sans Hébergement<2021</i>	1 660 000		1 660 000	1 260 852,95		-terminé-
53	<i>Plan Maxi Voirie<2021</i>	11 200 000		11 200 000	10 414 088,32	0,00	-terminé-
54	Salle des Fêtes Elispace	2 850 000		2 850 000	1 534 816,79	1 170 000,00	145 183,21
56	<i>Pôle solidarité</i>	2 604 000		2 604 000	2 582 448,44	0,00	-terminé-
57	Cœur de Ville 2e tranche	14 200 000		14 200 000	826 595,80	1 307 000,00	12 066 404,20
58	Centre technique Municipal - renovation batiments	1 500 000	2 500 000	4 000 000	34 213,65	1 437 000,00	2 528 786,35
59	<i>Quadrilatère trvx mise en conformité tranche 1</i>	1 430 000		1 430 000	1 108 007,04		-terminé-
60	Abords Theatre et parking	2 050 000		2 050 000	1 217 046,58	0,00	832 953,42
62	NPRU Argentine/St Lucien	2 750 000	77 172 000	79 922 000	541 707,89	5 853 542,00	73 526 750,11
64	Pole Multi modal	400 000		400 000	60 295,01	38 333,00	301 371,99
65	Etudes Site ancienne prison	200 000		200 000	2 160,00	0,00	197 840,00
66	Réhabilitation Piscine Bellier	9 400 000	2 600 000	12 000 000	203 982,00	1 104 700,00	10 691 318,00
67	Quadrilatère tranche 2	8 700 000	1 800 000	10 500 000	564 142,94	600 000,00	9 335 857,06
Total >>>		64 114 000	84 072 000	148 186 000	24 732 082,84	11 510 575,00	109 626 464,34

A noter la clôture prochaine des AP mentionnées en italique dès réception des dernières facturations.

Le tableau qui suit liste les principales opérations inscrites au programme d'investissement 2022 de la Ville de Beauvais :

PROJET DE MANDAT	MONTANT
PRENDRE SOIN DE LA NATURE	
Embellissement des espaces verts	670 000
Pont St Jean/ Tisserand	900 000
NPNRU Argentine parc J Baker	392 811
NPNRU Argentine Coulée verte	287 027
Amenagt confluence Thérain Avelon	316 000
Modèle de chauffage équilibré pour les batiments municipaux	900 000
Trvx Centre technique municipal	1 437 000
Amenagement durable des cimetières	341 000
PRENDRE SOIN DE L'HOMME	
Amélioration de l'accessibilité des équipements	264 800
Accueil de loisirs Ribambelle	713 000
Salle des fêtes Elispace	1 170 000
Réhabilitation Piscine Bellier	1 104 700
Salle d'armes JB Wiart (JO2024)	237 000
NPNRU Argentine Gymnase Morvan	112 313
NPNRU Argentine Gymnase J Moulin	321 984
NPNRU Argentine Groupe scol Morvan	218 031
NPNRU Argentine salle des fêtes	299 000
Programme de video surveillance	302 000
PRENDRE SOIN DE NOTRE VILLE	
Modernisation des voiries	1 500 000
NPNRU Argentine voirie	3 405 532
NPNRU StLucien voirie	574 798
Cœur de Ville	291 000
Deploiement des pistes cyclables	313 500
Renovation des ecoles	524 000
Programme de restauration des églises	550 000
Acquisitions foncieres	899 086
Rehabilitation Quadrilatere tranche 2	600 000
PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION DURABLE	
Acquisition de véhicules	800 000
Maison du personnel	295 000
Renovation des logements de fonction	80 000

Les autres chapitres budgétaires des emplois d'investissement

Chapitre 45 travaux pour compte de tiers : inscription de 60k€, que l'on retrouve à l'identique en recette d'investissement, qui permet au maire d'agir en lieu et place de propriétaires, pour leur compte et à leurs frais, dans le cadre d'une procédure de péril imminent ou autres interventions effectuées d'office après mise en demeure.

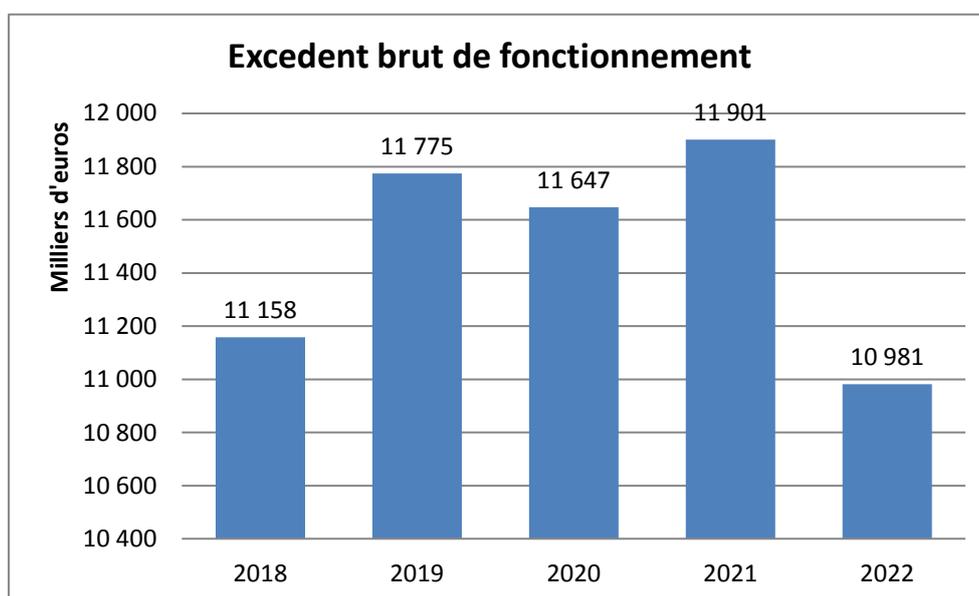
Chapitre 040 opération d'ordre entre section : crédit de 343k€ pour amortissements des subventions d'équipement reçues, et crédit de 260k€ pour les travaux en régie réalisés en fonctionnement à transférer en section d'investissement

Chapitre 041 opérations patrimoniales : mouvements d'ordre de 600k€ déjà évoqués en lien avec les recettes d'investissement pour la réimputation des avances marchés.

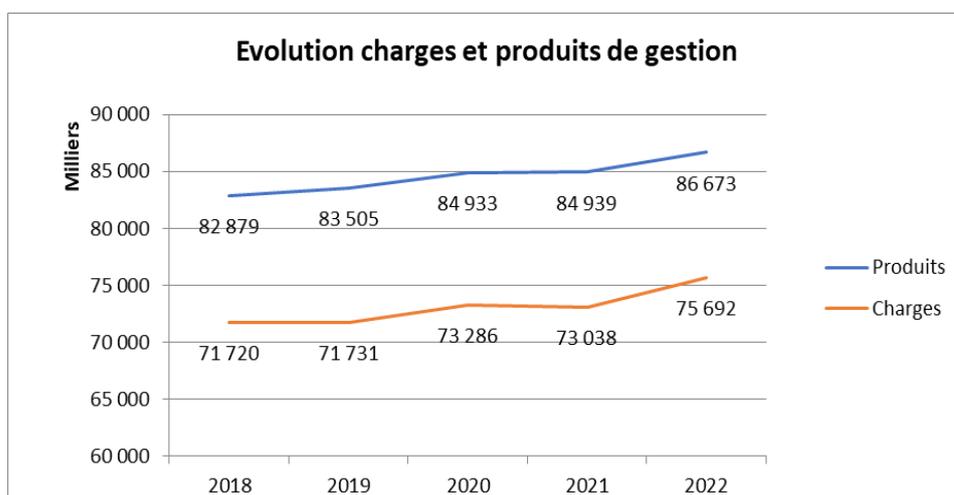
C) Equilibre financier et ratios

Les éléments suivants doivent permettre d'apprécier en tendance prévisionnelle la situation financière de la commune. A noter qu'un certain nombre de ratios et notamment le taux d'épargne brute, les capacités d'autofinancement brute et nette (CAF brute/nette), ainsi que les ratios relatifs à la dette ne peuvent s'apprécier qu'à la clôture budgétaire.

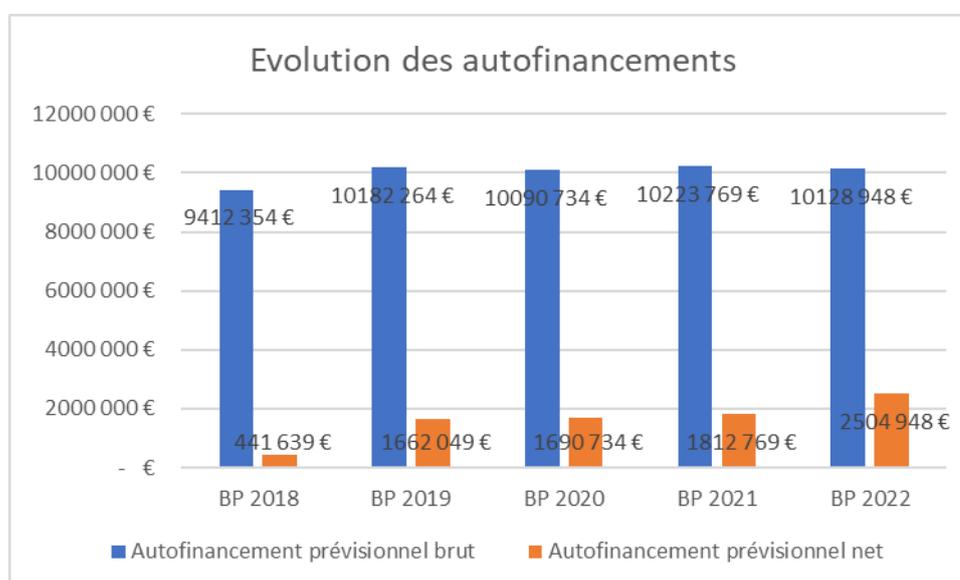
Tout d'abord, il convient de réaliser un focus sur l'excédent brut de fonctionnement. Il s'agit de l'épargne de gestion courante, c'est-à-dire hors éléments financiers et exceptionnels. Le maintien de l'autofinancement brut prévisionnel est d'abord fonction de la stabilité de l'excédent brut de fonctionnement. Celui-ci enregistre une baisse en 2022 du fait d'un effet de ciseau, à savoir que les charges vont progresser plus rapidement que les produits (4% contre une hausse des recettes de 2%). Le dynamisme des bases fiscales de 3.4% n'est pas suffisant pour limiter les effets de la reprise de l'activité et de l'inflation sur la croissance des dépenses. Un tel phénomène est souvent constaté après une période plus ou moins longue de stabilité des taux d'imposition.



Soit une évolution tendancielle entre les dépenses et les recettes de gestion comme suit :

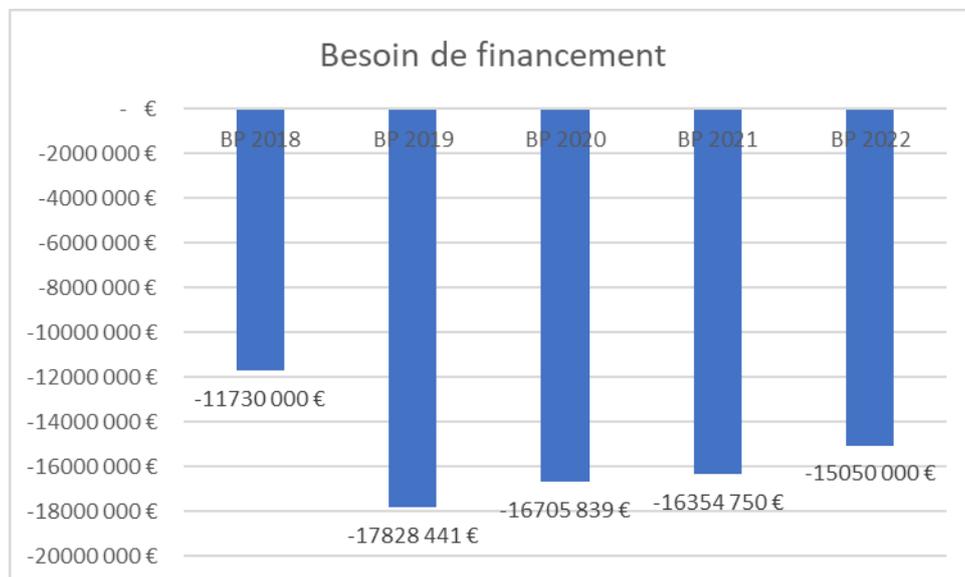


En revanche, la maîtrise des éléments financiers, à savoir une prévision plus en adéquation avec les tableaux d'amortissement des emprunts, permet d'atténuer la baisse de l'épargne brute qui ne varie que de 1% par rapport à 2021. De même, la diminution des remboursements du capital amorti des emprunts de 9% (787 k€) en 2022 permet une hausse de l'autofinancement net de 38% par rapport à 2021. Celui-ci est prévu à 2.5 M€.



Le niveau de l'autofinancement net a une incidence directe sur l'évolution du besoin de financement² hors prélèvement sur fonds de roulement.

² Le besoin de financement correspond au flux net de dette soit une déduction des nouveaux emprunts (flux) via les remboursements en capital de la dette (stock).



Le recours à l'emprunt baisserait de 8% par rapport à 2021.

A noter qu'il ne s'agit d'un besoin de financement reposant sur des inscriptions budgétaires. Par ailleurs notre calendrier budgétaire (vote du budget primitif sans reprise des résultats) ne fait qu'accentuer artificiellement le besoin de financement.

S'agissant des ratios, ils se présentent de la manière suivante :

Informations financières – ratios (1)		BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	Moyenne strate (1)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 300	1 301	1 293	1 318	1 319
2	Produit des impositions directes/population	684	692	682	679	708
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 480	1 476	1 475	1 497	1 526
4	Dépenses d'équipement brut/population	439	412	437	484	321
5	Encours de dette/population	863	846	953	885	1367
6	DGF/population	223	223	227	234	206
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonct.	63,77%	63,12%	62,54%	63,09%	61,70%
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct.	97,18%	97,00%	97,55%	96,81%	95,00%
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	29,64%	27,92%	29,63%	32,31%	21,00%
11	Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement	58,32%	57,31%	64,61%	59,10%	89,60%

(1) source <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/collectivites-locales-chiffres-2021>
les ratios financiers obligatoires communes France métropolitaine 50 à 100000hab (données 2020)

D) Répartition sur 100 euros du budget primitif

REPARTITION SUR 100 EUROS DU BUDGET PRIMITIF 2022 (Fonctionnement+Investissement)				
Répartition des dépenses sur 100€			Répartition des recettes sur 100 €	
BP 2021	BP 2022		BP 2021	BP 2022
6,30%	5,96%		38,98%	37,62%
6,22%	6,59%		17,76%	17,01%
17,36%	18,90%		18,78%	23,84%
8,81%	8,84%		0,52%	0,33%
27,56%	29,18%		0,15%	0,23%
15,72%	14,99%		3,82%	2,82%
8,08%	6,55%		0,00%	0,60%
9,00%	7,35%		3,08%	2,48%
0,95%	1,63%		15,19%	13,29%
			1,72%	1,78%

(1) les relations aux usagers comprennent l'administration de l'Etat, la communication, les fêtes et cérémonies, les cimetières.
(2) les **impôts locaux** comprennent la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti et non bâti, **les taxes diverses**, dont la taxe sur l'électricité, la taxe d'aménagement, la taxe sur la publicité extérieure, les droits de stationnement, de place, les droits de mutation etc.
(3) Les recettes de l'Agglomération comprennent l'attribution de compensation, la dotation de solidarité communautaire et les remboursements de personnels mutualisés
(4) les dotations de l'Etat comprennent la Dotation Globale de Fonctionnement, le FCTVA, les produits des amendes de police et les autres subventions d'Etat
(5) les recettes en provenance des usagers correspondent aux droits d'entrée perçus pour bénéficier des services municipaux (crèches, CLSH, etc)
(6) les diverses recettes comprennent les remboursements de frais de personnel, les revenus des immeubles, les recettes exceptionnelles.

II) Budgets annexes

A) Régie d'exploitation de l'Elispace

Il est prévu de continuer le travail de programmation interne initié en 2021 et de coopération avec les différents partenaires (Ginger, Nuits d'artistes, ASCA, etc), devant permettre d'étoffer la programmation habituelle par l'ajout de spectacles supplémentaires (3 spectacles prévus en coréalisation ou coproduction). Cet objectif se traduit sur ce budget par des dépenses et recettes supplémentaires, mais sans incidence sur le déficit de l'équipement stabilisé à 492k€ en fonctionnement et 200k€ en investissement.

1 - Section de fonctionnement

Recettes

Chap.	Article	Libellé	BP 2021	BP 2022	Explications
70	70688	Redevances usagers	0	105 000	Recettes spectacles
70	70878	Remb. de frais	115 000	115 000	Facturation prestations annexes à la location.
75	752	Revenus des immeubles	135 000	135 000	Location de la salle dont le produit est estimé avec le calendrier prévisionnel de réservation.
75	7552	Prise en charge déficit par budget principal	482 500	492 500	Subvention d'équilibre du budget principal
042	777	Quote part subvent ^o d'investi	24 000	24 000	Amortissement subvention d'équipement en provenance du budget principal
-	-	Autres	24	12	
-	-	Total :	756 524	871 512	

Dépenses

Chap.	Article	Libellé	BP 2021	BP 2022	Explications
011	6042	Prestations	76 000	156 000	Projet de développement de la programmation sur le 2e semestre (organisation directe de concerts)
011	6061	Fluides	97 500	96 400	Selon estimation
011	615	entretien et maintenance	69 685	72 350	Idem
011	6282	Gardiennage/Securite	43 000	68 000	Idem
011	6283	Frais de nettoyage	12 000	14 500	
012	-	Dépenses de personnel	346 251	356 418	Estimation par la direction des ressources humaines
77	773	Titres annulés	10 830	0	
042	6811	Dotations aux amortissements	59 000	60 000	Estimation compte tenu des tableaux d'amortissement des biens existants
-	-	Autres	42 258	47 844	

2 - Section d'investissement

Ressources

Chap.	Article	Libellé	BP 2021	BP 2022	Explications
13	13141	Communes membres du GFP	378 500	200 600	Subvention en provenance du budet principal ajustée en fonction du niveau des dépenses d'investissement budgétées.
040	28	Amortissements	59 000	60 000	Dotations aux amortissements des biens renouvelables, tels le mobilier, matériel (contrepartie du chap 042)
-	-	Autres	0	0	-
-	-	Total :	437 500	260 600	

Emplois

Chap.	Article	Libellé	BP 2021	BP 2022	Explications
21	2135/2188	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	412 925	236 600	Acquisition de sieges pour 200k€ et divers travaux pour 36k€
040	139141	Communes membres du GFP	24 000	24 000	Amortissement des subventions d'équipement reçues du budget principal
-	-	Autres	575	0	-
-	-	Total :	437 500	260 600	

B) Lotissement Longue Haie

Ce budget annexe est susceptible d'être clôturé à moyen terme, vu le rythme des ventes réalisées et le petit nombre de parcelles aménagées restant à céder (2 ventes en cours et 2 derniers lots activités à commercialiser).

1 - Section de fonctionnement

Recettes

Chap.	Article	Libellé	Montant	Explications
002	-	Résultat reporté	244.230	Reprise du résultat 2020
70	7015	Vente de terrains aménagés	202.200	2 ventes potentielles (Lots 41 et 43 Activités)
042	71355	Variation stocks	50.000	Ecriture d'ordre comptabilisation des stocks
-	-	Total :	496.430	

Dépenses

Chap.	Article	Libellé	Montant	Explications
011	-	Charges à caractère général	50.000	Travaux ponctuels de finition
65	6522	Reverst au budget principal de l'excédent	329.907	Excédent constaté si les ventes prévues sont réalisées
042	71355	Variation stocks	116.523	Ecriture d'ordre comptabilisation des stocks
-	-	Total :	496.430	

Si les ventes escomptées se réalisent, la section de fonctionnement dégage sur l'exercice un excédent de 329.907€ à reverser au budget principal ou reporter sur l'exercice suivant.

2 - Section d'investissement

Ressources

Chap.	Article	Libellé	Montant	Explications
040	3555	variation stocks	116 523	operation d'ordre
-	-	Total :	116 523	

Emplois

Chap.	Article	Libellé	Montant	Explications
001		Solde d'investissement reporté	66 523	Reprise résultat 2021
040	3555	variation stocks	50 000	operation d'ordre
-	-	Total :	116 523	

3 – Endettement

Absence d'endettement sur ce budget annexe.

4 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus en ce début d'année 2022, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

LOTISSEMENT LONGUE HAIE	DEBIT	CREDIT	Commentaires
<i>résultat de clôture 2021</i>		177 707	
<i>-- prévisionnel --</i>			
travaux à venir (en prévision dégâts)	25 000		
Reprise trottoirs, voiries selon parcellaire lié aux ventes puis travaux de finition	25 000		
ventes parcelles		504 440	2 lots économiques lots 41/43 ventes prévues 2022 2 lots restants à commercialiser (lots 42/44)
totaux >>	50 000	682 147	
Bilan prévisionnel (excédent estimé)		632 147	

D) Lotissement Agel

Par délibération du 20/06/2019, le conseil municipal a adopté le principe de vendre en 2 tranches et à l'euro symbolique les derniers terrains de ce lotissement à la sa HLM du Beauvaisis (ventes 2019 et prévue pour 2022).

Par ailleurs, la section d'investissement a bénéficié les années passées d'un financement de 2,55M€ sous la forme d'une avance sans intérêt du budget principal. Cette avance est remboursée au fur et à mesure en fonction des données d'équilibre de la section.

Au final, et compte tenu des subventions d'équilibre de fonctionnement versées les années passées par le budget principal, il résulte aujourd'hui un déficit prévisionnel de -925K€ (hors travaux 2022) qu'il est prévu de couvrir sur 2022 par une subvention de fonctionnement du budget principal.

1 - Section de fonctionnement

Recettes

Chap.	Article	Libellé	Montant	Explications
75	7552	Deficit des budgets annexes à caractere administratifs	925 000	Subvention d'equilibre du Budget principal
70	7015	Vente de terrains aménagés	1	vente à l'euro symbolique HLM du Beauvaisis
042	71355	variation stocks	40 006	operation d'ordre
-	-	Total :	965 007	

Dépenses

Chap.	Article	Libellé	Montant	Explications
011	-	Charges a caractere general	40 000	Travaux de finition
65	-	Charges diverses	6	
042	71355	variation stocks	925 001	operation d'ordre
-	-	Total :	965 007	-

2 - Section d'investissement

Ressources

Chap.	Article	Libellé	Montant	Explications
001	-	Solde d'investissement reporté	935 005	Reprise résultat 2021
040	3555	variation stocks	925 001	operation d'ordre
-	-	Total :	1 860 006	

Emplois

Chap.	Article	Libellé	Montant	Explications
16		Autres emprunts et dettes	1 820 000	Rembrst avances du budget principal
040	3555	variation stocks	40 006	operation d'ordre
-	-	Total :	1 860 006	

3 – Endettement

Les avances sont imputées à un compte de la classe 16 et sont donc intégrées aux états de la dette. Au 01/01/2022, le solde des avances à rembourser au budget principal s'élève à 1,85M€

4 – Bilan prévisionnel de clôture

Le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

LOTISSEMENT AGEL	DEBIT	CREDIT	Commentaires
<i>Résultat de clôture 2021</i>		935 005	
-- prévisionnel --			
rembst avance du budget principal	1 850 000		
Frais accessoires	40 000		
Ventes à venir :			
tranche2: 8.707m2		1	vente 2022
totaux >>	1 890 000	935 006	
Déficit >>	-954 994		
Subvention BP 2022 du budget principal		925 000	
Subvention compl du budget principal selon trvx complémentaires		29 994	
Total		0	